



L'IA générative en animation EHPAD

Une introduction bienveillante pour toute l'équipe

C'est quoi, une IA générative ?



Un assistant de rédaction très performant

Elle produit du texte, des images ou des idées à partir d'une demande — qu'on appelle un « **prompt** ».

Elle prédit, elle n'invente pas vraiment

Entraînée sur des millions de textes, elle choisit les mots les plus probables. Elle ne « réfléchit » pas comme nous.

Elle ne sait pas si c'est vrai

C'est pourquoi il faut toujours **relire et valider** ses réponses avant de les utiliser.



Ce que l'IA fait bien pour nous 🎨

💡 Idées d'activités

Quiz, bingo, ateliers mémoire, sorties — elle propose, vous choisissez.

📋 Fiches clés en main

Objectifs, matériel, déroulement — un point de départ que l'équipe adapte ensuite.

🖼️ Supports visuels

Images, poèmes, chansons, textes à lire — sans lien avec un résident identifiable.

✍️ Rédaction et reformulation

Courriers aux familles, comptes-rendus génériques, résumés d'articles.

Ses limites à bien connaître ⚠



Les hallucinations —
l'IA peut inventer une information
avec assurance (date, nom,
fait faux)



Pas d'émotion réelle —
elle simule l'empathie
mais ne ressent rien, le lien
humain reste irremplaçable



**Elle ne connaît pas
vos résidents** —
elle produit du générique,
c'est l'animateur·rice qui
apporte la connaissance fine
de chaque personne

⚠ Les « hallucinations »

L'IA peut inventer une information — une date, un nom, un fait — tout en semblant parfaitement sûre d'elle. Comme elle prédit des mots plutôt qu'elle ne vérifie les faits, une réponse peut sembler convaincante et pourtant être **fausse**.

💬 Pas d'émotion réelle

Elle simule l'empathie, mais ne ressent rien. Le lien humain avec le résident reste **irremplaçable**.

👤 Elle ne connaît pas vos résidents

Elle produit du générique. C'est l'animateur·rice qui apporte la connaissance fine de chaque personne.

5 règles d'or pour protéger les résidents

1

Jamais de nom, prénom ou initiales

Le nom d'un résident est une donnée personnelle identifiante — elle n'appartient pas à l'IA.

2

Jamais de données de santé

Diagnostic, traitement, handicap, histoire de vie — protégés par le RGPD et le secret professionnel.

3

Utiliser un compte professionnel

Celui de l'établissement, pas votre adresse personnelle.

4

Désactiver l'historique

Et la réutilisation des données dans les paramètres de l'outil.

5

Toujours relire et valider

Jamais de contenu diffusé sans vérification humaine préalable.



Ces règles sont issues des recommandations de la CNIL et du cadre RGPD applicable en France.



L'IA : un outil, pas un collègue 🧡

→ Elle gagne du temps

Sur les tâches de rédaction et de recherche d'idées — pour que vous puissiez consacrer plus d'énergie aux résidents.

→ Elle ne remplace pas votre jugement

C'est vous qui connaissez Mme Martin, M. Joseph, leurs goûts, leur histoire, leurs besoins du jour.

→ En cas de doute

Consultez le responsable de l'établissement ou le **DPO** avant tout nouvel usage impliquant des données personnelles.

Sources

- [Etape N°2.pdf](#)
- [Fiche ressource — IA générative en EHPAD et données de santé.pdf](#)